SISTERON-JOURNAL

POLITIQUE — COMMERCIAL — LITTÉRAIRE-SPORTIF — ET D'ANNONCES JUDICIAIRES

Administration - Rédaction : Tél. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)
Directeur : Marcel LIEUTIER

Abonnement : 1 an : 450 francs
C. C. P. PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Paraît le Samedi — Le Numéro : 10 francs
62me Année — No 573
SAMEDI 5 JANVIER 1957

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 65 frs la ligne
Autres Annonces : on traite à forfait

Pour la Publicité extra-régionale
s'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise, PARIS (2e)

LETTRE OUVERTE

à mon ami Titin Brisemotte

(retardée dans la transmission)

Marseille, le 26 Décembre 1956.

Mon vieil ami,

Nous avons fêté, hier, la Noël comme il convient, à des chrétiens, c'est-à-dire en famille, au milieu des enfants et petits-enfants dont c'est un peu beaucoup la fête.

En joie franche, en gaieté complète pour les tout-petits surtout. N'était-ce pas la commémoration de la venue au monde d'un tout petit enfant prodige ?

Pendant près d'un mois, les parents, les parrains, marraines, les « Tati », les « Tonton » entretiennent les petits de la venue prochaine, non pas du petit Jésus, ce qui serait normal, mais du *Père Noël*, vieillard en barbe blanc de neige et en rouge pelure, brodée d'hermine et parsemée d'étoiles. Il transporte une lourde hotte chargée de jouets qui dépassent même, par derrière, le vénérable justicier.

Si tu es bien sage, si tu apprends bien à lire, si tu sais bien ton alphabet, si tu ne fais pas enrager mémé, maman ou pépé, tu auras les beaux jouets que tu désires. Si non, Papa Noël, pour te punir, ne t'apportera rien !

Voilà ce vieillard, fruit de l'imagination mercantile, ce vieillard souriant et débonnaire, transformé en Père fouettard.

Derrière cette grande figure, née de l'imagination des hommes, le véritable héros de la fête, le Petit Jésus, disparaît pendant tout le mois de Décembre jusqu'à la fin du 24 Décembre à 24 heures, où la religion reprend ses droits.

Dans l'étable légendaire de Bethléem où le fils de Dieu vient de naître, étable représentée, avec plus ou moins de bonheur, dans toutes les églises comme dans la plupart des foyers chrétiens, pour l'édification des grands et la grande joie des enfants qui regardent avec une candeur et une curiosité extasiée ce petit enfant quasi nu couché sur de la paille, veillé par sa mère et son père nourricier, et réchauffé par le souffle de deux animaux domestiques débonnaires : l'âne et le bœuf.

Il y a 1956 ans que naissait le premier des républicains, le plus grand des socialistes.

Aimez-vous les uns les autres ! Telle est la substance de la doctrine qu'il est venu prêcher. L'amour de ses semblables contient pour l'humain toute la justice.

Il a ordonné la probité lorsqu'il a dit aux pharisiens : Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu.

Il a condamné le meurtre, après Dieu le Père qui avait ordonné dans sa loi : Tu ne tueras pas. Il a dit, lui : Qui frappe par l'épée, périra par l'épée !

Il nous a enseigné le pardon. A propos de la femme adultère que les juifs voulaient lapider, il leur a dit : que celui qui n'a jamais pêché lui jette la première pierre. Tous reculèrent. Elle ne fut point lapidée.

Toute sa vie publique fut pour enseigner aux humains : l'Egalité et la Fraternité, biens suprêmes pour l'homme car ils doivent contenir en eux-mêmes la Justice.

Voilà, Titin, une Noël de plus fêtée en famille.

Si tous les hommes étaient pénétrés des principes que rappellent la commémoration de la naissance du Christ Jésus, la Fraternité serait bientôt établie sur la terre et nous ne serions plus dans l'angoisse permanente, dans la crainte perpétuelle de nouveaux massacres, de nouvelles et irréparables hécatombes.

Cette fin d'année a été bien pénible cher Titin. Dans les premiers jours de Novembre nous avons frôlé la catastrophe : les Israëliens avaient pénétré en Egypte et les Anglo-Français avaient débarqué à Port-Saïd — pour prévenir l'attaque que les Egyptiens préparaient contre Israël avec l'appui des Soviets — et pour tenter de dégager le Canal de Suez.

Aussitôt menaces violentes de Boulganine et de Khrouchtchev contre la France menacée d'atomisme. Nous avons alors vécu des heures pénibles où l'opinion publique s'affolait quelque peu.

Heureusement, le danger, tout au moins apparent, fut conjuré par la réponse énergique, foudroyante, du général Grunther, chef de l'OTAN, qui quittait son poste pour rentrer en Amérique. Les Russes menacés d'anéantissement au cas où ils se livreraient à une attaque effective contre un des membres de l'OTAN, se le tinrent pour dit et rabaissèrent le ton. Trois jours après ils proposaient le désarmement (à leur manière).

Les troupes de Nasser qui dès les premières attaques des Israëliens et le débarquement des Franco-Britanniques s'étaient sauvées comme des lièvres, abandonnant dans les sables désertiques l'armement tout neuf et tout moderne que leur avaient envoyé les Russes, ainsi que leurs godasses, pour courir plus vite. (voir Photo Match du 15 Décembre).

Les Nassériens arrêtés au Caire purent reprendre leur souffle et leur arrogance, parce que nos troupes avaient dû stopper sur l'injonction des Américains qui manient avec virtuosité, vis-à-vis de leurs alliés, le régime de la douche écossaise.

Nos soldats et nos marins, ainsi que ceux d'Albion, ont définitivement quitté l'Egypte la veille de Noël. Sans doute pour se conformer au message de Paix que rappelle l'anniversaire de la naissance du Christ.

Aussitôt les foudres de guerre que sont les lièvres Egyptiens ont repris du poil de la bête, si l'on peut dire, et ont recommencé à nous injurier et à nous provoquer.

Peut-on trouver matamores plus ridicules que les Nassériens ? Ils sont même allés jusqu'à se glorifier, par la radio, d'avoir, dans leur fuite sans doute, coulé au fond deux de nos croiseurs lourds, qui n'ont jamais été en danger et sont rentrés intacts à leur base.

Faut-il que le peuple Egyptien soit pauvre d'esprit pour que ses dirigeants n'hésitent pas, pour se rehausser à ses yeux, à lui faire ingurgiter de pareilles couleuvres !

Les massacres soviétiques en Hongrie qui ont soulevé la conscience de tous les peuples qui en possèdent une, semblent s'être quelque peu calmés.

Ce malheureux peuple qui veut vivre en liberté, ne s'est pas soumis. Il est difficile de continuer à se battre contre des tanks monstrueux, avec des armes dérisoires. Des dizaines de milliers de Hongrois, qui ne peuvent se résoudre à vivre les joies du paradis soviétique, ont franchi la frontière Autrichienne pour rejoindre les terres de Liberté Occidentales.

Tout n'est pas fini, la Liberté a une force d'expension telle que, tôt ou tard, elle fera sauter les attaches du carcan qui l'opprime.

Les bourreaux trouveront, un jour prochain peut-être, leur juste châtiment.

Dieu a dit : Tu ne tueras pas ! Venu sur la terre dans la nuit de Noël, il a dit, aux jours de sa Passion : qui frappe par l'épée, périra par l'épée !

En France, les remous politiques n'ont pas été violents ces temps-ci.

La lutte entre les factions continue, mais sans grands résultats.

Les minoritaires de la S.F.I.O. continuent à attaquer, quand ils en trouvent l'occasion, leurs chefs Guy Mollet et Robert Lacoste. Mais leurs coups, à chaque coup, s'émoussent. Ce ne sont guère que des coups de pieds de l'âne. Ces chefs qui font preuve de quelque valeur ont eu le courage de tourner le dos, dans les grands problèmes de l'heure, à leur programme électoral qui s'est avéré, à l'usage, contraire aux intérêts primordiaux de leur Pays.

Et parce qu'ils ont eu ce courage et qu'ils ont fait ce que leur conscience leur dictait de faire, ils ont été soutenus par tous les gens raisonnables de l'Assemblée Nationale. Les M.R.P., Radicaux nationaux, et tous les Indépendants ont voté pour eux et continueront à le faire tant que ces chefs défendront leur Pays avant leurs intérêts personnels.

En Algérie les terroristes continuent leurs assassinats un peu partout. Ils tuent, sans distinction : civils, militaires isolés, femmes et enfants. Ce qu'il y a de tragique, c'est que notre morale de civilisés chrétiens, s'oppose à ce que nous employons, à leur égard, les mêmes procédés sans pitié. Les assassins capturés se voient appliquer les procédés de justice régulière et non la loi du Talion : œil pour œil, dent pour dent.

Ce qu'il y a de fâcheux c'est qu'on voit encore des français, et même quelques chrétiens dévoyés, soutenir ces gens-là !

Tout de même la côterie Mauriac-Mendès-France perd tous les jours un peu plus du terrain.

Les troupes du dictateur radical fondent au feu des évènements.

Les vacances de Noël vont liquider cette année sans joie. Espérons, Titin, que l'an nouveau nous verra plus quiets, plus prospères.

Ce sont les vœux que je forme pour notre pays, cher Titin, en même temps que je te souhaite, ainsi qu'à tous nos amis Sisteronnais, santé et longue vie dans la Paix enfin retrouvée.

Au revoir, vieil ami, en l'an 1957 !

Louis SIGNORET.

31 Décembre mouvementé

La nuit du 31 Décembre qui achevait le cycle 1956 a été une nuit mouvementée où le drame se mélait à la danse.

La direction de l'Alcazar donnait un Grand Bal dans cet établissement, les couples évoluaient aux sons d'un orchestre choisi lorsque au cours de cette soirée deux énergumènes, les frères Pérez, faisaient du tapage parmi les danseurs.

Expulsés de la salle, ils se rendirent aux Variétés où ils se livraient aussi à des exploits de gangsters en bousculant les uns et les autres et brisèrent des portes.

Expulsés aussi de cet établissement, le plus jeune des Pérez alla chez lui s'armer d'un pistolet de 6-35 et revint à l'Alcazar menaçant le directeur, le personnel, et fit feu sur M. Latil qui dévia l'arme d'un geste impulsif et dont la balle frôla son pantalon pour aller blesser Mme Borel à la cuisse.

Ce dernier n'arrêta pas là son exploit et continua à décharger son revolver par cinq fois sans toutefois atteindre quelqu'un. Les deux frères profitant de l'émotion causée, partirent rapidement de l'Alcazar.

Les gendarmes alertés, allèrent au domicile de ces énergumènes, avec précaution pénétrèrent dans la maison et trouvèrent là les deux frères. Arrêtés, ils furent mis en sûreté.

Le lendemain Mardi, ils furent dirigés sur Digne et incarcérés à la prison.

Le Parquet, accompagnés par le capitaine de gendarmerie Albert, vinrent à Sisteron où ils commencèrent l'enquête.

***

Mme Borel a reçu les premiers soins à la clinique.

Il est également à noter que l'établissement de l'Alcazar est d'une excellente tenue et que c'est dans cette salle que se donnent les soirées organisées par les sociétés de la ville.

Variétés-Dancing

C'est Bernard Magaud, l'orchestre sympathiquement connu, qui animera le Bal des Rois qui sera donné aux Variétés-Dancing, demain Dimanche 6 Janvier, à 21 heures.

Au cours de ce bal sera tirée la Tombola des Rois.

La Fabrique de Meubles Bouisson

10, Rue Saunerie — SISTERON

présente des MEUBLES DE QUALITE à la portée de tous

Chambre à coucher 58.000 frs

Salle à manger 65.000 frs

BUFFET DE CUISINE 15.000 frs — COSYS 12.000 frs

Lits Transformables — Tous les Modèles

Literie Générale à des Prix imbattables

Tout le Mobilier et Landaus pour enfants

BALATUM — LINO toutes les marques, tous les prix

Mobilier de Luxe et Décoration à des prix abordables

Avant tout achat visitez nos magasins

MAISON DE CONFIANCE — VENTE A CREDIT

© VILLE DE SISTERON

Conte de Noël

LIENS

(suite et fin)

Sa peine, ses longues souffrances, s'extériorisèrent ainsi, un moment, au milieu du silence. On respecta ses pleurs qui traduisaient le regret, les remords aussi.

— Mais il a sûrement faim ! s'exclama une voix juvénile. C'était Jacqueline qui ajouta : « Vite, je lui prépare un bon chocolat qui va le réchauffer ! ».

Il essuya ces larmes à l'audition de ces paroles. Comme c'était bon une famille ! Mais soudain il aperçut qu'un visage manquait.

— Et papa, où est papa ? s'écria-t-il.

Sa mère l'entraîna par un bras. « Viens ! » lui dit-elle. Et elle l'emmena dans sa chambre, suivie des autres, devant une grande photo qui représentait le buste d'un vieillard.

— Regarde-le, dit-elle, il n'est plus sur la terre !

Etienne reçut un choc. Tombant un genou à terre, il implora :

— Papa, papa, je te demande pardon!

— Maintenant, lis ceci, dit sa mère en lui remettant une enveloppe sur laquelle il put lire ces mots maladroitement griffonnés : « Pour mon fils aîné quand il retournera parmi les siens ». Puis il décacheta le pli, et il parcourut ces quelques lignes : « Je te pardonne. « Toi, mon fils aîné, je te charge de « me remplacer et de tenir lieu de père « à tes frères et sœurs beaucoup plus « jeunes que toi. Je te demande pardon « à mon tour, pour t'avoir, un jour, « mis à la porte. Tu as un bon fond. « Tu sauras remplir ton rôle tant qu'il « le faudra ». Ton père qui t'a toujours porté dans son cœur : A. DREYLAN.

Ainsi il lui avait pardonné, et même il sollicitait son propre pardon. Généreux et tendre père ! Ah, comme il allait s'acquitter parfaitement de la tâche pour laquelle il l'avait désigné ! Il leva ses yeux et regarda tous ces visages qui le fixaient, émus et sourdement joyeux à la fois. Lucienne que deux mioches ne quittaient pas et qui s'agrippaient à sa jupe. Marcel, devenu jeune homme solide et bien bâti. Jacqueline, qui avait joliment poussé et qui, pour ses seize ans, était maintenant une ravissante jeune fille. Et Pierrot, garçon espiègle, au seuil de l'adolescence.

— Lucienne est veuve ! lui apprit sa mère, et elle est venue habiter avec nous. Tu vois que la famille est nombreuse !

— Tant mieux ! apprécia-t-il. Dès que je serai rétabli, je me mettrai à l'œuvre, et nous ferons du bon travail. Je fais le serment devant le portrait de notre père, de le remplacer dignement et fidèlement. Il faut que nous soyons toujours unis, toujours unis ! Et il ajouta plus bas :

— Vous n'aurez plus à rougir de moi ! Je me rachèterai !

C'est à ce moment que sa mère lui murmura :

— Viens encore ! Suis-moi !

Il la suivit jusque dans une grande salle à manger, en même temps que les autres.

— Regarde ! ajouta-t-elle.

Alors il aperçut, accrochée à un mur, une superbe carabine.

— C'est un cadeau de ton père, un cadeau qu'il a voulu te faire, avant de mourir !

Ce magnifique fusil de chasse, reluisant et neuf, attestait, à lui seul, l'indéniable amour paternel de celui qui, aujourd'hui, n'était plus. Mais le plus beau cadeau qu'il reçut, ce fut celui de l'accueil, bras ouverts, de tous les siens, et par-dessus tout, le pardon, simple et sans conditions, de son excellent et généreux père !

Comme il l'avait méconnu !

Alors Etienne Dreylan songea que des liens reliaient ainsi des êtres, malgré les obstacles de la vie, et que ces liens, les plus sûrs et les plus profonds, étaient ceux qui unissaient les membres d'une même famille.

Et il se souvint que ce soir était Noël une fête particulièrement familiale.

Oui, vraiment, pensa-t-il, de ces jours fériés qui réunissent les parents, il en faut, pour resserer encore ces liens d'attachement, ces liens d'amour et de sincère affection !...

Louis GAULIN.

La Maison Marceau BLANC

Bois et Charbons — Dépôt de Desmarais Frères

Les 4 Coins — SISTERON

informe les intéressés qu'elle tient à leur disposition toute la gamme des Fuels Domestiques en emballages de 20, 50 et 200 litres ou par citerne.

Jour de l'An de chez nous

La venue de la nouvelle année a été marquée par une forte journée de neige et de pluie qui a retenu chez eux les citadins et les citadines. Très peu de monde dans les rues par conséquent très peu de visites ; d'ailleurs les visites protocolaires ou personnelles passent depuis quelques années inaperçues, aujourd'hui cette manifestation d'amitié ou de sympathie est très démocratique, on s'aborde entre connaissances, on se congratule réciproquement, une poignée de main et c'est fini, mais en retour cette journée du premier de l'an se termine aux bals. Seules les réunions de famille se pratiquent encore.

S'il nous est permis de faire une incursion dans le temps passé, nous dirons qu'autrefois le premier de l'an prenait un caractère semi officiel, le sous-préfet de Sisteron et le Maire recevaient les fonctionnaires qui, en tenue de cérémonie, allaient offrir à ces deux représentants de l'autorité, leurs vœux et souhaits, les officiers de réserve eux-mêmes arboraient leurs uniformes et se rendaient visite ; tout ce déploiement de personnages en tenue de cérémonie ou militaire donnait un cachet à notre ville qui était alors sous-préfecture et égayait la population qui ne perd jamais ses droits dans les galéjades.

Aujourd'hui il ne reste plus rien de cette journée historique si ce n'est qu'un agréable souvenir.

Pierre MENARDO

tailleur

présente ses meilleurs vœux à son aimable clientèle

54, rue Droite — SISTERON

Directeur - Gérant : Marcel LIEUTIER

Imprimerie LIEUTIER

25, Rue Droite — SISTERON

A la demande de Madame BLANC, veuve de Monsieur Marcel BLANC, Ingénieur chimiste, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-18, demeurant de son vivant à SISTERON et MISON, et de ses fils, nous portons à la connaissance de nos lecteurs :

Extraits des Minutes du Greffe

DU TRIBUNAL CIVIL

DE PREMIERE INSTANCE DE LYON

Le Tribunal a rendu en audience publique le 23 Novembre 1955 le jugement suivant :

Attendu que par suite de la longueur de la procédure les pièces d'instruction en cause n'ont pû être versées que récemment au dossier de la présente affaire...

Attendu qu'il ressort tant des procès-verbaux d'enquête diligentée à la demande de la justice militaire que des procès-verbaux dressés au cours de l'instruction suivie par le Juge d'instruction de DIGNE...

Attendu que de l'ensemble de ces documents il ne résulte aucune preuve que le sieur BLANC ait commis des actes de collaboration avec les allemands pendant l'occupation, actes n'ayant pû être précisés par aucune des pièces et dont personne, *même les exécutants*, n'a conservé le moindre souvenir...

Attendu qu'il a été procédé à l'exécution de Monsieur BLANC Marcel par décision sommaire des auteurs, aucune preuve de décision régulière de cour martiale n'existant...

Attendu que BLANC avait un passé militaire remarquable...

Attendu que l'ensemble des autres témoignages confirme cette appréciation...

Par ces motifs.

Le tribunal dit et juge que la mort de BLANC Marcel Esther Antonin, décédé en Juin 1944 à SIGOYER, est le résultat d'un acte de violence commis par méprise sur sa personne soupçonnée à tort d'avoir collaboré avec l'ennemi.

Les NOUVEAUX TOURNE-DISQUES et RADIOPHONOS PHILIPS

Série BI-AMPLI 1957

sont en vente chez

SCALA, *Rue de Provence*, SISTERON

P. T. T.

Le Secrétariat d'Etat aux Postes, Télégraphes et Téléphones vient de créer une nouvelle catégorie de télégrammes, les « Télégrammes de luxe » qui se distinguent essentiellement des télégrammes habituels par la forme sous laquelle ils sont distribués.

Les télégrammes de luxe ne sont pas admis, pour le moment, dans les relations internationales. Leur prix est celui des télégrammes ordinaires majoré d'une somme forfaitaire de 100 frs.

Deux formules ont été éditées : l'une permet d'exprimer des vœux, des félicitations à l'occasion d'évènements heureux tels que mariages, naissances, anniversaires, distinctions honorifiques, promotions, succès universitaires... l'autre d'envoyer des condoléances ou tout autre message de circonstance dans le cas d'évènements malheureux tels que décès, cérémonies du souvenir...

Aucune occasion plus favorable que les fêtes de fin d'année, ne pouvait être offerte à l'administration de vous présenter le télégramme des jours heureux.

AGENCE DE VOYAGE

Le Bureau Parisien de Tourisme

45, Rue Laffite — PARIS (9me)

Agence de SISTERON

B3 Les Arcades — Tél 206 et 205

Directeur : ALLEGRE Maurice

Autorisation Ministérielle N° 179

Fournit à 1re demande :

Tous Billets :

AERIENS ET MARITIMES

Tous Billets :

FER FRANCE ET ETRANGER

Tous Billets :

AUTOCARS

Tous Billets :

FER ROUTE AVION BATEAU

Visa Passeports.

Consultez-nous.

SPORTS

Avec l'année nouvelle, voici les matches retour du championnat de football Première Division.

Demain Dimanche, sur le Stade de Beaulieu, se jouera un match entre l'U-S. Touraine et Sisteron-Vélo.

Espérons un beau temps et une excellente partie.

Aide financière à la Construction et l'amélioration des habitations

Le service du Génie Rural (Maison de l'Agriculture, Digne) fait office de bureau de renseignements pour tout ce qui concerne les locaux d'habitation à construire ou améliorer dans les communes rurales.

La demande de renseignements doit mentionner :

Nom et prénoms, adresse, profession.

La maison est-elle rattachée à une exploitation agricole ?

Nature des travaux.

Dépense approximative.

Superficie du logement.

La subvention d'habitat rural au taux de 50 % avec plafond de 200.000 frs allouée par le Génie Rural est réservée par priorité à :

Logement familles de 4 enfants au moins sur l'exploitation.

Logement d'ouvriers agricoles.

Logement de jeunes ménages qui s'installent sur l'exploitation en dehors des parents.

La prime à l'amélioration de l'habitat rural à raison de 400 frs le mq, et 4 % de la dépense, chaque année pendant 15 ans, est allouée par le service de la Reconstruction à Digne, à tout propriétaire, agriculteur artisan rural ou non dans les communes rurales et aux seuls agriculteurs artisans ruraux dans les communes urbaines. Plafond de 44.000 francs par an correspondant à un logement de 110 mq, et une dépense de 1.100.000 francs au moins.

Cette prime peut se conjuguer avec un prêt du Crédit Agricole à moyen terme (max. 15 ans) taux d'intérêt et d'amortissement 10 % en chiffre rond.

Cette prime est plus avantageuse que la subvention de 200.000 francs pour tout logement supérieur à 530 mq et toute dépense supérieure à 500.000 frs. En effet, la prime est alors de 20.000 francs au moins et permet de payer l'annuité d'un prêt à moyen terme du Crédit Agricole de 200.000 frs au moins. Donc le bénéficiaire peut emprunter les 200.000 frs sans qu'il lui en coûte un centime pour le remboursement. Il a le même avantage que s'il recevait la subvention de 200.000 frs du Génie Rural, avec la différence que la prime est allouée immédiatement alors que la subvention risque d'attendre plusieurs années.

C'est pourquoi il paraitrait préférable en pareil cas de demander la prime au service de la Reconstruction, plutôt que la subvention au Génie Rural.

En orientant ainsi les améliorations de locaux d'habitation vers la prime de préférence à la subvention dans tous les cas où la prime dépasse 20.000 frs, le service du Génie Rural peut espérer subventionner les logements d'animaux qu'il lui restera quelque crédit pour ainsi que fumières et fosses à purin.

Une visite s'impose ! N'hésitez pas !

AVANT TOUT ACHAT consultez nos magasins de Radio - Electricité

MANOSQUE - ELECTRIC

JEAN - LOUIS GRAS

8, rue Saunerie, MANOSQUE — Tél 270

Agent des Marques de Radio et Télévision

LA VOIX DE SON MAITRE

SONORA - ORA etc...

Agent RADIOMATIC

Reprises — *Vente à Crédit*

Installations de POSTES-AUTOS

RADIO-PHONO TOURNE-DISQUES

VENTE DE DISQUES

Pré de Foire — SISTERON — Tél 270

Agent des Appareils Ménagers

FRIGO — FRIGEAVIA

SIGMA — CLEM

Machines à Laver

WASHING — LAVIX

Blocs-Cuisine

SAINT - LAURENT

et Cuisinières-Bloc

KREFFT

N'HESITEZ PAS ! POUR TOUT CADEAU UTILE, CONSULTEZ-NOUS !

DEMONSTRATION SUR DEMANDE - LIVRAISON GRATUITE A DOMICILE

Entrée Libre

© VILLE DE SISTERON

Ecole Municipale de Musique

Depuis quelques années, l'école municipale de musique connaît un développement croissant et son effectif, comme ses succès, lui accordent aujourd'hui la confiance de tous les parents d'élèves et des Sisteronnais.

En effet, le chef, M. Verplancken, qui prodigue sa science à quelque trente jeunes garçons et filles, met tout son dévouement et son amour de musicien pour inculquer à ses élèves le goût de la musique et leur en apprendre les principes théoriques.

S'il est un peu sévère parfois, c'est nécessaire et en bon maître d'école il impose une discipline pour que les meilleurs sortent vraiment du rang.

Les résultats sont jusqu'ici excellents et si une quinzaine de ces anciens élèves ont mérité leur place au sein de l'Harmonie, une trentaine de nouveaux sont inscrits aux cours et affirment d'excellentes dispositions.

Un examen trimestriel a ainsi eu lieu sous la présidence de M. Marcel Lieutier qui a pu apprécier les résultats obtenus par le chef M. Verplancken.

Les Sisteronnais peuvent être heureux de compter une école municipale de musique qui marche parfaitement et les parents d'élèves de savoir que leurs enfants travaillent bien et peuvent réussir dans la musique.

Voici les résultats des examens :

Classe d'Instrument 1re année : Chauvin Jean-Paul 10 ; Bonnet 16 ; Blanq Georges 16.

Classe d'Instrument 2me année : Allais Régine 19 ; Figuière J.-J. 17 ; Giraud Claude 17 ; Peira Jean 18 ; Ailhaud Serge 19 1/2 ; Dagnan Bernard 16.

Classe de Solfège 1re année :

Chaix Michèle : solfège 19, théorie 19 total 38. Classement 1re.

Jullian Marie-Clo : solfège 19, théorie 19, total 38. Classement 1re.

Jounel Gilbert : solfège 18, théorie 18, total 36. Classement 3me.

Louis Jean-Claude : solfège 16, théorie 19, total 35. Classement 4me.

Dagnan Richard : solfège 19, théorie 10, total 29. Classement 5me

Mouriès André : solfège 16, théorie 10, total 26. Classement 6me.

Oddou Gilbert : solfège 15, théorie 10, total 25. Classement 7me.

Blanc Joël : solfège 15, théorie 7, total 22. Classement 8me.

Rolland Alain : solfège 12, théorie 9, total 21. Classement 9me.

Curnier Bernard : solfège 10, théorie 5, total 15. Classement 10me.

Solfège 2me année :

Bouchet Yves : solfège 18, théorie 19, total 37. Classement 1er.

Ailhaud : solfège 18, théorie 18, total 36. Classement 2me.

Brémond Gérard : solfège 16, théorie 18, total 34. Classement 3me.

Sautel Sylvain : solfège 15, théorie 14, total 29. Classement 4me.

Martel Josette : solfège 15, théorie 10, total 25. Classement 5me.

Robert Alain : solfège 14, théorie 0, total 14. Classement 6me.

Bonnet Louis : solfège 13, théorie 0, total 13. Classement 7me.

Don Marcel : solfège 10, théorie 0, total 10. Classement 8me.

Cabanès José : solfège 8, théorie 0, total 8. Classement 9me.

Ortega Françoise : solfège 5, théorie 0, total 5. Classement 10me.

Poissonnerie des Arcades

Tous les jours

COQUILLAGES — POISSONS

Ouvert le Dimanche matin

Trouvée morte

Dans la journée de Jeudi, les voisins de la nommée Clotilde Chauvin, ne la voyant pas se livrer à ses occupations habituelles, alertèrent M. Chamberlan, brigadier de police, qui se rendit immédiatement au domicile indiqué et trouva la propriétaire morte au pied de son lit. On suppose que cette personne, qui ne portait aucune trace de violence et qui vivait seule, aura succombé à une congestion. Le corps a été transporté à l'hôpital aux fins d'obsèques.

Mlle Clotilde Chauvin, âgée de 82 ans, faisait autrefois partie du personnel féminin de la maison de confection Eugène Roa, aux 4 coins.

Le Chauffage à l'Hôpital

Depuis longtemps déjà, sous divers conseils d'administration on préconisait le chauffage de cet établissement par chauffage central. Aujourd'hui c'est chose faite. 3 chaudières et 260 radiateurs assureront bientôt clinique et chambres de malades d'une chaleur douce et continue de même que fonctionnera l'eau chaude dans tous les services. Ces améliorations apportées à notre grand établissement hospitalier complètent son organisation au goût moderne. On sait que de nombreuses réparations ont été effectuées ces dernières années, elles ont donné à l'hôpital un air grandiose de propreté et de bonne administration, et l'installation du chauffage central complète son organisation dans tous ses détails qui seront profitables aux malades dans leur bien être et dans les soins qui leur seront prodigués.

Nous compléterons cette information en ajoutant que le Conseil d'administration, placé sous la haute autorité de M. Fauque, maire, vient de faire l'acquisition d'une ambulance au service des malades, qu'ils soient de la ville ou de la banlieue.

Nous ne pouvons que féliciter les dirigeants de notre bel établissement hospitalier qui ne reculent devant aucune dépense quand il s'agit de donner aux pensionnaires tout le confort que nécessité leur état de santé.

MARBRERIE GENERALE
FUNERAIRE — BATIMENT
R. CAFFIN
Magasin et Atelier
Rue des Combes — SISTERON
Outillage Moderne
Prix intéressants

Caisse d'Epargne

Résumé des opérations de 1956 :

Montant des dépôts le 1-1-56	310.096.671
Versements reçus	102.359.567
Intérêts alloués	9.715.733
	422.171.971
Remboursements effectués	76.237.490
Montant des dépôts au 31-12-56	345.934.479

soit une augmentation de 35.837.808 frs du montant des dépôts et de 229 unités du nombre des déposants.

Le plafond des livrets est limité à 750.000 francs pouvant être dépassé par l'accumulation des intérêts. Ces derniers fixés à 3 o/o sont nets de tous impôts.

Les opérations peuvent être effectuées en espèces ou par chèques bancaire ou postal.

Achetez Scooter, Auto Camion, Car.
AVEC LA FORMULE
CRÉDIT-EXPRESS
• décision rapide
• formalités simples
• conditions les meilleures
• aucun frais de dossier
SOCRÉA
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 30 MILLIONS
SIÈGE SOCIAL : GAP (H.-A.) TÉLÉPH. 11.25
DEMANDER TOUS RENSEIGNEMENTS
A. ALIBERT
Rue de Provence — SISTERON

Au feu...!

Dans la journée de Mercredi, les Pompiers de Sisteron ont été mis à l'épreuve. C'est ainsi que vers 15 heures un feu de cheminée était signalé avenue de la Libération.

Vers 20 heures, la sirène appelait les Sapeurs-Pompiers de toute urgence pour un feu qui venait de se déclarer au Café Masse, à La Motte-du-Caire. Dans la nuit, vers 3 heures, les braves soldats du feu étaient de nouveau appelés au même lieu, l'incendie ayant repris de plus belle. Il fut circonscrit de suite.

TAXI GALVEZ
s'adresser
BAR DU COMMERCE

APPAREILS MENAGERS MODERNES

SODIPA
Plus douce que vos mains !
LAVANDINE lave et essore selon 2 principes exclusifs:
Lavage par auto-brassage, essorage par simple pression.
Renseignez-vous sur les multiples facilités d'emploi de
Lavandine
DIENER
6.000 Frs par mois Estampillée Apel U.S.E
CONCESSIONNAIRE « DIENER »

Francis JOURDAN
Avenue des Arcades B 3 — SISTERON

POUR TOUS VOS ACHATS
vous serez mieux servis et vous économiserez de l'argent
en vous adressant à
TOUT pour l'Homme la Femme l'Enfant
Philip
Mme REYNAUD
62, Rue Droite
Spécialiste du beau vêtement
Mamans, voyez notre rayon de Layettes
Réduction de 5 o/o aux familles nombreuses.
TEINTURERIE DEGRAISSAGE

Concours itinérant ovin

Un concours itinérant ovin s'est déroulé dernièrement dans le canton de Volonne. Le jury comprenait MM. Faure directeur-adjoint des Services Agricoles, Noussitou, assistant-berger, Pain, vétérinaire délégué par la Direction des Services Vétérinaires et un éleveur qui fut à tour de rôle l'un des agriculteurs suivants : MM. Richaud Noël, à l'Escale, et Put Paul, à Peipin.

Le but de ce concours est, en premier lieu, de donner sur place tous les conseils nécessaires concernant la conduite du troupeau, et d'accorder des récompenses.

Le jury, en ce déplaçant de ferme en ferme, établit d'utiles contacts. Il est commode de discuter devant le troupeau de questions pratiques ; les conseils sont ainsi appliqués au cas particulier de chacun.

Le jury a fait quelques remarques générales : les brebis sont souvent bonnes ; on constate un progrès sensible ; la race la plus utilisée est la Préalpes, bien adaptée aux conditions d'élevage de ce canton. Un effort a été réalisé, semble-t-il ,pour couvrir un peu plus les brebis : la toison est plus étendue et plus homogène, c'est là une très bonne chose ; par temps de mistral ou de pluie, une brebis trop découverte craint le froid, surtout quand elle a l'agneau. Les béliers, par contre, sont encore, à part quelques exceptions, assez médiocres dans l'ensemble ; les béliers Préalpes utilisés manquent de conformation et souvent d'origine. Les Iles de France et les Southdown, employés pour le croisement industriel, ne sont pas toujours purs et les produits s'en ressentent.

Les agneaux sont généralement beaux, vigoureux et en bonne santé. Les aliments composés pénètrent de plus en plus dans les bergeries, ce qui est un progrès sensible. Les pois chiches, très chers cette année, sont moins utilisés ; ils ne devaient d'ailleurs pas être employés seuls car ils sont trop riches en matières azotées.

Les bergeries s'améliorent petit à petit ; beaucoup sont désinfectées grâce au groupe de la Direction des Services Vétérinaires. On commence à les aérer et à laisser entrer le soleil par de larges fenêtres ; c'est là un progrès qui peut être pratiqué dans tous les bâtiments, même dans les vieilles bergeries.

Les drogages systématiques contre les douves et les strongles sont faits assez régulièrement, mais quelques électeurs les ignorent encore. La lutte contre les parasites externes est encore trop négligée ; gales et tiques énervent les bêtes et provoquent souvent des plaies difficiles à guérir. Les insecticides de synthèse (Lindane, DDT, etc.) peuvent cependant les détruire assez facilement.

Le jury a souvent préconisé, dans des bergeries mal aérées, l'ouverture de fenêtres aussi vastes que possible, munies de chassis inclinables ; les cheminées d'aération peuvent assainir les bergeries mal aérées et améliorer notablement l'hygiène du troupeau. Le jury a conseillé, pour éviter les dégagements de gaz ammoniacaux, des épandages de superphosphates sur litière ; l'air est ainsi purifié et plus sain et le fumier se trouve enrichi, non seulement en phosphate, mais aussi en azote qui, normalement s'échappe dans l'air en pure perte sous forme d'ammoniac. L'épandage de super modifierait également favorablement l'état sanitaire du troupeau, en particulier au point de vue mammites et même lupis (abcès caséeux).

Le jury a conseillé d'améliorer les prairies en même temps que le troupeau; il faut faire beaucoup d'herbes et de foin pour bien alimenter les brebis. Les prairies temporaires à base de dactyle, lotier, raygrass, ont à ce point de vue, donné d'excellents résultats ; elles doivent se répandre.

Les éleveurs doivent également bien fumer leurs prairies en mettant dès l'automne 300 à 500 kg de super potassique à l'hectare et au printemps 100 à 200 kg d'ammonitre. En nourrissant leurs prairies, les éleveurs nourriront leur troupeau ; une herbe plus minéralisée et plus riche assurera, en effet, une croissance plus rapide et plus régulière, tout en évitant certaines carences qui sont à l'origine de maladies diverses. Tout se tient, on le voit, dans une ferme d'élevage : le bon foin fait le bon troupeau et son fumier fertilise les cultures qui servent aussi à la nourriture des agneaux.

Si, à l'heure actuelle, le mouton reste encore une des rares productions rentables de notre département, il convient de la conduire rationnellement afin de lui faire produire le plus possible en quantité et en qualité.

Formation Professionnelle des Adultes

Ne restez pas manœuvre toute votre vie, améliorez votre situation en devenant ouvrier qualifié dans une spécialité du bâtiment : maçonnerie, béton armé, plâtrerie, charpente, etc... au cours d'un stage pendant lequel vous gagnerez votre vie.

Nous vous conseillons d'écrire, sans retard, au bureau de la main-d'œuvre, Avenue Paul Martin, à Digne, pour les candidats résidant dans les Basses-Alpes et à la Direction Départementale du Travail et de la main-d'œuvre, Cité administrative, à Gap, pour ceux résidant dans les Hautes-Alpes, en vue de passer un examen de sélection.

© VILLE DE SISTERON

ETAT-CIVIL

du 28 Décembre 1956 au 3 Janvier 1957

Naissances : Christian Robert Raymond Audibert, avenue de la Libération. — Jean-Marie Pérez-Bernal, avenue de la Libération. — Joseph Antoine Pérez-Bernal, avenue de la Libération. — Roselyne Raymonde Henriette Baille, avenue de la Libération. — Bernard Claude Elie Figuière, avenue de la Libération. — Edith Michèle Yvonne Figuière, avenue de la Libération. — Nicole Henriette Marguerite Jullien, avenue de la Libération. — Robert René Combe, avenue de la Libération.

Publication de Mariage : André Louis Maurice Pascal, employé de banque domicilié à Sisteron, et Jeanne Philomène Largerer, secrétaire, domiciliée à Saint-Etienne (Loire).

Mariage : François Antoine Chomety, manœuvre, domicilié à Sisteron, et Denise Paulette Latil, sans profession, domiciliée à Sisteron.

Décès : Madeleine Léonie Chiabrando, épouse Brock, 42 ans, quartier de l'Adrech. — Clotilde Chauvin, 82 ans, rue Sainte-Claire.

Démographie pour 1956

Naissances : Actes 130, Transcription 1, Rectification 1, Reconnaissances 5.

Mariages : Actes 23, Transcriptions 5.

Décès : Actes 72, Transcriptions 4, Morts-nés 3.

Adjudication

Le 24 Janvier 1957, à 11 heures, aura lieu en Mairie de Sisteron l'adjudication des travaux de construction d'un mur de soutènement de la voie d'accès au futur immeuble H.L.M. comprenant terrassement, maçonnerie, fourniture et pose d'un grand corps métallique, pour la somme totale de 4.800.000 francs.

Pour plus amples renseignements, consulter les affiches.

La Pologne se réveille

Pour commencer l'année PARIS-MATCH vous offre un reportage exceptionnel sur un pays cher depuis toujours au cœur de la France et qui vit aujourd'hui l'aube de la liberté.

Au sommaire du même numéro :

— Le câble de Raymond Cartier : l'Atlas l'arme absolue est en chantier.

— Un cadeau de nouvel an pour le Président Coty.

— Les troupes françaises quittent l'Egypte.

— Les mystères de notre essence par Jean FARRAN.

TAXI MARGAILLAN
s'adresser
12, rue de Provence
Téléphone 194

Peut-on juguler les Rhumatismes ?

Cette maladie, qui frappe, sous des formes si diverses, des millions de personnes, déconcerte la médecine.

De quelles armes dispose-t-on, en 1957, pour lutter efficacement contre un mal aux conséquences si graves ?

CONSTELLATION de Janvier, la célèbre revue d'André Labarthe, dresse un tableau complet de tous les rhumatismes, de leurs causes, de leurs formes, de leurs effets et enfin des remèdes que l'on peut employer avec 90 % de chances de guérison, ou, au moins, d'amélioration sensible.

A. BRUN
Agent Général
Tél. 26 et 126 — SISTERON

Variétés-Cinéma

ATTENTION ! 2 séances seulement

Samedi en soirée, Dimanche en matinée un film très gai

ON DEMENAGE LE COLONEL

avec Yves Deniaud, Dora Doll, Alice Tissot, Noël Rognevert, etc...

La semaine prochaine

LA DERNIERE FOIS QUE J'AI VU PARIS

Agence L'ABEILLE
ALIBERT
Rue de Provence — SISTERON
Assurances de toute nature
Crédit Automobile
Scooters Motocyclettes
Neuf et Occasion
aux conditions les meilleures

AVIS aux contribuables

DECLARATION A SOUSCRIRE en 1957 au titre de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et du versement forfaitaire de 5 p. 100 sur certaines recettes, par les contribuables dont les revenus proviennent de l'exercice d'une profession non commerciale ou ayant des revenus assimilés aux bénéfices non commerciaux.

Les contribuables exerçant une profession non commerciale (à l'exception des charges et offices) ou ayant des revenus assimilés aux bénéfices non commerciaux et qui ne sont pas en mesure de fournir la déclaration de leur bénéfice net et les justifications correspondantes, ou qui désirent opter pour le régime de l'évaluation administrative du revenu imposable sont tenus de remettre à l'Inspecteur des Contributions Directes avant le 1er Février 1957 une déclaration concernant l'assiette de l'impôt sur le revenu des personnes physiques dû au titre de l'année 1956.

D'autre part, ceux des contribuables ci-dessus visés qui entendent opter pour l'imposition au versement forfaitaire de 5 % de leurs recettes de l'année 1956, faisant l'objet de déclaration obligatoire de la part de tiers doivent, avant la même date, souscrire une déclaration concernant l'établissement dudit versement.

L'imprimé nécessaire pour souscrire ces déclarations sera adressé par la poste en double exemplaire, à chaque contribuable par l'Inspecteur des Contributions Directes. Toutefois ceux des contribuables intéressés qui ne recevraient pas ces imprimés en temps utile auraient à se les procurer en s'adressant à l'Inspecteur des Contributions Directes.

L'un des exemplaires de la déclaration devra être renvoyé à l'Inspecteur de manière à lui parvenir avant le 1er Février 1957.

***

DECLARATION A SOUSCRIRE en 1957 par les contribuables soumis au régime du forfait pour la détermination des bénéfices industriels et commerciaux passibles de l'impôt sur le revenu des personnes physiques.

Les contribuables soumis au régime du forfait pour la détermination des bénéfices industriels et commerciaux passibles de l'impôt sur le revenu des personnes physiques sont tenus de remettre à l'Inspecteur des Contributions Directes avant le 1er Février 1957, une déclaration indiquant, pour l'année 1956, les renseignements dont la production est prévue par le code général des impôts (montant des achats, montant des ventes ou du chiffre d'affaires, etc.).

L'imprimé nécessaire pour souscrire cette déclaration sera adressé par la poste, en triple exemplaire, à chaque contribuable soumis au régime du forfait, par l'Inspecteur des Contributions Directes. Toutefois ceux des contribuables intéressés qui ne recevraient pas ces imprimés en temps utile auraient à se les procurer en s'adressant à l'Inspecteur des Contributions Directes.

Deux des exemplaires de la déclaration devront être renvoyés à l'Inspecteur de manière à lui parvenir avant le 1er Février 1957.

Aux Meubles Sisteronnais
ancienne Maison BOURGEON — DOUSSOULIN, fabricant, succes.
57, Rue Droite, SISTERON — Téléphone 93
VOYEZ NOTRE EXPOSITION DE MEUBLES
Grand choix de CHAMBRE A COUCHER, SALLE A MANGER, tous styles
GUERIDON, TRAVAILLEUSE, PORTE-POTICHE, etc...
N'HESITEZ PAS... voyez notre EXPOSITION DE MEUBLES
N'OUBLIEZ PAS... la seule Maison pour bien vous servir
Prix — Qualité imbattable — Grande facilité de Paiement
Toujours à la bonne adresse : 57, rue Droite, SISTERON

Communiqué

La Carte Nationale d'Identité créée par le décret du 22 Octobre 1955 sera exigée désormais pour le franchissement de nos frontières, à l'exclusion des anciennes cartes.

Néanmoins, en raison du nombre encore relativement restreint des nouvelles cartes nationales d'identité délivrées, cette mesure ne deviendra effective qu'à dater du 1er Avril 1957.

TEINTURERIE DEGRAISSAGE
STOPPAGE REMAILLAGE
Mme Margaillan
12, rue de Provence, SISTERON
Téléphone 194

A VENDRE

Machine à coudre, bonne occasion. Prix avantageux. S'adresser au bureau du journal.

On demande

Chambre à louer, meublée. S'adresser au Bureau du Journal.

Important TISSAGE DU NORD
VEND DIRECTEMENT
Draps de Lit, Linge de Maison, etc... Catalogue GRATUIT avec ECHANTILLONS — USINES DE LA BLANCHE PORTE, Service 0, TOURCOING (Nord).

ELECTRICITE GENERALE
A. LATIL
27, rue Droite — SISTERON
Magasin de Vente et d'Exposition
Grand Choix de LUSTRERIE
T. S. F.
Agent ELECTROLUX
Appareils Frigorifiques
Aspirateurs Cireuses
Facilités de Paiement
DEPANNAGE
de tous Appareils Ménagers
et Radio toutes marques
Installation Force et Lumière
Moteurs et Pompes Electriques
Electro-Clôtures
Devis gratuit — Nous consulter

W. VIGNET
Rue de Provence
SISTERON

TAXI MOURIÈS
AMBULANCE CHAUFFEE
VOYAGES TOUTES DISTANCES
de jour et de nuit
Tél. : jour 37 et 150 — Nuit 37

Consultez-nous
Garage BUES, SISTERON

NOUVELLE ADRESSE
RICHAUD Georges
Radio Diplômé
12, rue de la Pousterle
(Nouvelle Avenue)
SISTERON
Grand choix Appareils T. S. F.
SCHNEIDER RADIOLA
GRAMMONT
Piles-Secteur
PIZON BROS — CELARD
Antiparasites CAPTE
Tourne disques VISSEAUX
Appareillage THERMOR
Radiateurs Réchauds
Fers Rasoirs
Couvertures Electriques
Appareils Frigorifiques SIBIR
Facilité de Paiement

Aux mères de famille

CE N'EST PAS DANS VOS MOYENS DITES-VOUS...
C'EST A VOIR ! !...

Pour vous faire une opinion sur la possibilité d'acheter une bonne Machine à laver le linge, nous sommes prêts à vous documenter sur la machine qui convient et à vous faire une démonstration à domicile.

Vous serez surprise de tous les avantages qu'elle vous offre pour un prix et des conditions inconnus à ce jour.

Pour celà adressez-vous aux Etablissements

Appareils Ménagers — Francis JOURDAN
11, Avenue des Arcades (près du Rex) — SISTERON — Téléphone 8

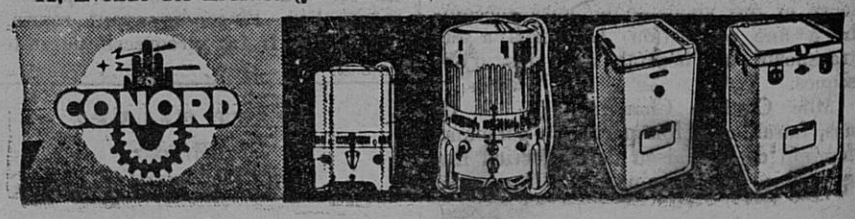

© VILLE DE SISTERON